

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

SOMMAIRE :

Montréal: Le Casino a-t-il blanchi de l'argent sale?.....p2

**La confiscation de biens, moyen efficace de lutter contre la criminalité internationale
Les États-Unis partagent les biens confisqués avec les pays qui les ont aidés à cet effet.
.....p2**

**Le back office de Wall Street lance le logiciel anti-blanchiment d'argent leader du
marché de Norkom Technologies.....p4**

Blanchiment d'argent : Martin Tremblay à l'ombre pour 48 mois.....p6

Un recycleur d'argent sale reconverti en trafiquant de cocaïne.....p7

Du flair pour démasquer les criminels.....p8

Montréal: Le Casino a-t-il blanchi de l'argent sale?

(D'après PC) - Un présumé membre de la mafia italienne aurait réussi à jouer des millions de dollars au Casino de Montréal pendant des années.

C'est ce que rapporte La Presse qui cite des documents judiciaires issus de l'opération antimafia de novembre dernier.

Entre 1996 et 2004, Francesco Del Balso, du clan Rizzuto, aurait dépensé 8,6 millions de dollars au Casino de Montréal. C'était de toute évidence un moyen pour lui de légitimer des revenus illicites.

En retour, le présumé mafieux aurait reçu du Casino des chèques totalisant 2,5 M\$.

Del Balso, 36 ans, détiendrait un casier judiciaire pour agression armée. Il fréquentait apparemment les salons VIP jusqu'à son arrestation, cet automne, et apparaîtrait parmi les «joueurs à vie» dans les registres du Casino.

Après l'entrée en vigueur, en 2003, de la loi obligeant les institutions financières et les casinos à déclarer les transactions de 10 000\$ et plus, Del Balso aurait modifié son modus operandi. Il se serait arrangé pour fractionner ses achats de jetons: il en acquérait lui-même pour 9990\$ et en faisait acheter par d'autres, ce qui lui évitait d'avoir à donner son identité. Il aurait aussi un grand nombre de jetons en réserve dans un petit bar du secteur Saint-Léonard, à Montréal, qu'un ami aurait été prêt à lui apporter en cas de besoin.

Loto-Québec affirme qu'elle ne tolère pas de telles pratiques et qu'elle a pleinement collaboré avec la Gendarmerie Royale du Canada tout au long de l'enquête.

Le présumé mafieux aurait également flambé beaucoup d'argent dans le casino d'un grand hôtel des Bahamas.

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://lcn.canoe.com/lcn/infos/regional/archives/2007/03/20070302-094116.html>

La confiscation de biens, moyen efficace de lutter contre la criminalité internationale Les États-Unis partagent les biens confisqués avec les pays qui les ont aidés à cet effet.

Washington - La confiscation de biens et leur partage constitue une bonne façon de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, car l'objectif le plus important est d'empêcher les criminels d'avoir accès à leurs biens illicites, a déclaré un haut responsable du ministère de la justice, M. Lester Joseph, lors de l'entretien qu'il a accordé à l'USINFO le 20 février.

Dans le cadre de la confiscation des biens, les pouvoirs publics saisissent les avoirs provenant du blanchiment de capitaux et d'autres activités criminelles. Les États-Unis partagent les biens confisqués avec les pays qui les ont aidés à cet effet. De 1989 à janvier 2007, les sommes confisquées qu'ils ont partagées avec 35 pays se sont élevées à plus de 228 millions.

« Le partage des biens confisqués, a-t-il dit, renforce la coopération internationale dans ce domaine en incitant les pays à œuvrer de concert, quelle que soit la situation géographique de ces biens ou quel que soit le pays qui procède à cette confiscation. »

Une publication commune de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international définit le blanchiment de capitaux comme le fait de dissimuler des fonds provenant de sources ou d'activités illicites, notamment le trafic de stupéfiants et le terrorisme. En revanche, le financement du terrorisme consiste en l'apport d'un soutien financier à des terroristes ou à des groupes favorables au terrorisme et il peut provenir de sources licites. Le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ont souvent des caractéristiques communes, notamment la dissimulation.

Selon le rapport sur la stratégie internationale de lutte contre les stupéfiants que le département d'État a diffusé en 2006, les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux dans le monde sont devenues plus strictes et plus efficaces. Un plus grand nombre de pays, 17 en tout, ont annoncé officiellement la promulgation de lois contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour la première fois en 2005. Le prochain rapport du département d'État doit paraître au début du mois de mars.

L'ancien chef du service du FBI spécialisé dans la lutte contre le financement du terrorisme, M. Dennis Lormel, qui est actuellement vice-président de la société Corporate Risk International, a déclaré à l'USINFO, le 22 février, que la coopération internationale dans ce domaine et en matière de blanchiment de capitaux était extrêmement importante, mais aussi difficile du fait de la disparité des régimes juridiques et des systèmes financiers à travers le monde.

Un problème particulier a trait selon lui à la définition du « terrorisme », car il est très difficile de parvenir à un consensus mondial sur la signification de ce terme.

Les avantages de la coopération régionale

Pour sa part, un haut responsable du ministère des finances, M. Patrick O'Brien, a déclaré lors d'une conférence sur le blanchiment de capitaux qu'il a faite à Miami, le 12 février, que l'action « collective » du gouvernement des États-Unis et de ses partenaires étrangers visant à découvrir les activités de financement illicite et à les combattre avait donné des « résultats impressionnants dans le monde entier ».

Par exemple, a-t-il dit, les services de répression des États-Unis et de la Colombie ont réussi, en œuvrant de concert, à démanteler l'empire de deux frères trafiquants de stupéfiants, Gilberto et Miguel Rodriguez Orejuela, qui avaient la mainmise sur quelque 80 % des exportations colombiennes de cocaïne aux États-Unis.

Les deux frères, qui ont plaidé coupables en novembre 2006, ont été condamnés à une peine de prison de trente ans, et leurs biens d'une valeur de 2,1 milliards de dollars provenant du trafic des stupéfiants ont été confisqués.

M. O'Brien a indiqué à son auditoire que le démantèlement de ce réseau de trafiquants constituait un « exemple clair des avantages résultant d'une forte coopération régionale ».

Il a annoncé à cet égard qu'une réunion de représentants des secteurs financiers des États-Unis et de l'Amérique latine qui allait se tenir du 18 au 20 avril à Cartagena (Colombie) porterait sur les mesures à prendre contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

En outre, une réunion sur le blanchiment de capitaux doit se tenir du 15 au 17 mars en Floride.

Le directeur par intérim de la cellule de renseignements financiers (Financial Crimes Enforcement Network ou FinCEN) du ministère des finances, M. William Baity, a déclaré que les institutions financières du monde entier voulaient toutes jouer le rôle qui leur incombait pour protéger leur pays et ses marchés financiers. Toutefois, a-t-il ajouté, ces institutions ont besoin de savoir que les renseignements qu'elles fournissent au sujet des activités financières suspectes sont vraiment utilisés.

Le Groupe Egmont des cellules de renseignements financiers, dont font partie les États-Unis et 100 autres pays et territoires, fournit un centre d'échange de renseignements sur ces activités suspectes.

Selon M. Lormel, ce groupe peut jouer un rôle essentiel si les cellules de renseignements financiers des divers pays sont en mesure de parvenir à un consensus sur la nécessité d'échanger des renseignements. La communication des enseignements tirés d'affaires relatives à des activités financières suspectes, a-t-il dit, peut avoir « des répercussions immenses » sur la capacité à faire face aux problèmes que constituent le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux.

(Les articles du "Washington File" sont diffusés par le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat. Site Internet : <http://usinfo.state.gov/francais/>)

Par Eric Green, 28 février 2007

Rédacteur de l'USINFO

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://usinfo.state.gov/xarchives/display.html?p=washfile-french&y=2007&m=February&x=200702281657361xeneerg0.5241205>

Le back office de Wall Street lance le logiciel anti-blanchiment d'argent leader du marché de Norkom Technologies

- Le logiciel de Norkom Technologies viendra appuyer le programme anti-blanchiment d'argent de The Depository Trust & Clearing Corporation

Norkom Technologies, leader en solutions logicielles du domaine de la criminalité financière et de la mise en conformité, a annoncé aujourd'hui que The Depository Trust & Clearing Corporation (DTCC), la plus grande organisation au monde d'infrastructure de post-marché, avait déployé son logiciel dans le cadre de son programme de lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent.

DTCC, qui, en 2005, a assuré le règlement de transactions d'un total de 1,4 trillions USD pour les institutions de services financiers les plus renommées au monde, ajoute une couche de sécurité au traitement de back office de Wall Street au moyen du logiciel spécialisé de Norkom afin d'atteindre l'objectif de surveiller quotidiennement plus de 50 millions de transactions aux États-Unis, de revenu fixe et de titres, afin de créer un profil complet de chaque client de son domaine d'activité, en fonction de son historique de négociation. Le logiciel surveille les négociations, envoie automatiquement des alertes à l'équipe d'enquête et

de conformité de la DTCC lorsqu'il identifie des transactions suspectes qui se situent en dehors des paramètres habituels.

Sal Matera, Vice-président des services informatiques de DTCC, explique : << Nous utiliserons les fonctions avancées de profilage de Norkom pour définir le comportement habituel de négociation de chaque client. En raison du volume considérable de transactions qui passent par notre système, le temps est essentiel. La solution Norkom est extensible et permet la prise en charge d'un nombre important de transactions, au niveau national et international. Grâce à ses fonctions renforcées de gestion de cas, elle permet l'approche basée sur les risques réclamée par les législateurs. >>

Chaque alerte Norkom se voit attribuer un ordre de priorité en fonction des risques. Elle contient d'emblée toutes les informations nécessaires à l'enquête, afin qu'elle soit rapide, approfondie et économique. Cela permet à la DTCC d'être en conformité avec la réglementation d'une façon compatible avec son activité.

Dans le cadre de sa stratégie anti-blanchiment d'argent (AML), DTCC attribue des profils de risque à ses clients nouveaux et existants en fonction de certains facteurs, notamment une évaluation de leurs processus et contrôles AML. << Le profil de risque de chaque client détermine le degré de vérification du logiciel lorsqu'il exerce une surveillance et enquête sur ses transactions >> déclare M. Matera.

DTCC appuie plus de 2 500 clients dans le cadre de ses activités de base que sont la compensation et le règlement, dont 250 importantes sociétés financières aux services complets. La base de clientèle de DTCC est encore plus large, lorsqu'on inclut d'autres domaines à forte croissance nationaux et internationaux.

Joe Friscia, Directeur général de Norkom NA, signale que la décision de la DTCC de déployer Norkom s'appuyait en partie sur l'approche basée sur les risques de la société, notamment les fonctions analytiques et de gestion de cas évoluée de son logiciel. << Les coûts qu'implique l'adaptation constante aux exigences réglementaires et à l'intelligence des criminels enregistrent une croissance exponentielle >> affirme M. Friscia. << Ceux-ci peuvent être maîtrisés seulement lorsque la technologie est employée pour identifier les domaines présentant le plus de risques, afin que les enquêtes et les ressources correspondantes s'y concentrent. >>

<< Etant donné ses volumes importants de transactions, la DTCC est confrontée à un défi unique. Norkom se réjouit d'être associé à la stratégie AML de la DTCC. >>

A propos de la DTCC

La Depository Trust & Clearing Corporation (DTCC) offre, par le biais de ses filiales, des services de compensation, de règlement et d'information concernant les titres, les obligations d'entreprises et municipales, les titres d'Etat et les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, les instruments du marché monétaire et les produits dérivés négociés de gré à gré. Par ailleurs, la DTCC est un important gestionnaire de fonds communs de placement et de transactions d'assurance, qui met en relation les fonds et les porteurs avec leurs réseaux de distribution. Le dépôt de la DTCC offre la conservation et le service d'actifs de plus de 2,5 millions d'émissions de titres aux Etats-Unis et dans 100 autres pays et territoires, pour une valeur de 31,2 billions USD. En 2005, la DTCC a réglé plus de 1,4 trillions de transactions sur

des titres. DTCC possède de nombreux sites d'exploitation aux Etats-Unis et en dehors des Etats-Unis. Pour obtenir davantage d'informations sur la DTCC, veuillez visiter www.dtcc.com.

A propos de Norkom Technologies

Norkom Technologies est un éditeur leader des solutions logicielles du domaine des crimes financiers et de la mise en conformité dans le secteur des services financiers internationaux. Ses solutions permettent aux entreprises de détecter et de combattre la criminalité financière, de réduire ainsi les pertes d'exploitation et de s'adapter aux exigences de conformité et de réglementation en perpétuelle évolution du secteur. Sa suite logicielle repose sur une plateforme technologique commune qui peut être configurée pour détecter et examiner plusieurs types de crimes. Norkom apporte l'infrastructure d'une stratégie complète de lutte contre la criminalité financière tout en offrant une gamme de solutions pour affronter les problèmes immédiats des entreprises tels que le blanchiment d'argent, la gestion de liste de surveillance, la fraude par carte bancaire, l'usurpation d'identité, la fraude interne, les manquements boursiers ou la due diligence des clients. L'approche de Norkom permet de réduire le coût total de possession et de protéger les clients dans le domaine des investissements technologiques à grande échelle face à tous les types nouveaux de réglementation ou de criminalité.

Créé en 1998, Norkom est présent en Amérique du Nord, en Asie Pacifique et en Europe. Ses clients sont, notamment : Credit Agricole Standard Chartered Bank, Erste Group, Travelex, New York Clearing House, HSBC, Groupe financier Banque de Montréal, Allied Irish Bank, Fortis Bank, KBC Bank, National Australia Bank Group, Rabobank, ainsi que d'autres institutions et organisations financières mondiales.

Le 15/02/2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.prnewswire.co.uk/cgi/news/release?id=190916>

Blanchiment d'argent : Martin Tremblay à l'ombre pour 48 mois

L'homme d'affaires québécois Martin Tremblay écope 48 mois de prison. Le juge John F. Keenan a rendu cette sentence ce matin (14/03/2007) à New York.

L'homme originaire de Saguenay a admis, il y a quatre mois, avoir accepté de blanchir 220 000 dollars américains en fonds illicites au nom d'agents fédéraux qu'il croyait être des trafiquants de drogue.

À l'origine, les accusations contre Martin Tremblay dépassaient le milliard de dollars. La poursuite et la défense se sont entendues pour recommander une peine de 70 à 87 mois d'emprisonnement, assortie d'une amende pouvant aller jusqu'à 125 000 dollars.

Martin Tremblay vivait aux Bahamas depuis quelques années lors de son arrestation. Il se plaint de ses conditions de détention

LCN

Canoe du 14/03/2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www2.canoe.com/cgi-bin/imprimer.cgi?id=284420>

Un recycleur d'argent sale reconverti en trafiquant de cocaïne

Serge Bourret, homme de confiance de la «reine de Kanesatake», a écopé 42 mois de pénitencier, hier, en Cour du Québec, pour des affaires de trafic de cocaïne et de recyclage d'argent sale.

En trois mois, au début de l'année 2006, il a aidé la prolifique trafiquante autochtone, Sharon Simon, à blanchir plus de 2 millions de dollars.

Résidant de l'avenue des Terrasses, à Laval, Bourret, 59 ans, transportait régulièrement de grosses sommes d'argent que la quadragénaire de Kanesatake faisait convertir dans un bureau de change de la métropole. Le 24 avril 2006, les policiers avaient notamment interpellé Bourret en possession de 120 000 \$ en devises américaines et canadiennes.

Réorientation de carrière

Au lieu de cesser ses activités illicites, Bourret a choisi de «réorienter sa carrière criminelle vers quelque chose de plus payant, le trafic de cocaïne», a noté le juge Paul Chevalier. En effet, deux mois plus tard, lors de la rafle qui a emporté la bande de Sharon Simon, la police a trouvé au sous-sol du domicile de Bourret, dissimulé dans le plafond suspendu, trois quarts de kilos de cocaïne et quelque 70 000 \$ en espèces.

Aux yeux du juge, une telle attitude démontre clairement «l'enracinement de valeurs criminelles» chez l'accusé. Au plan de la réinsertion sociale, même si Bourret a un casier judiciaire vierge, cela «laisse planer un pronostic plutôt sombre», a-t-il ajouté, en le condamnant à une peine équivalant à 5 ans de pénitencier. Étant donné la détention préventive de 9 mois (elle compte pour le double), Bourret a encore 42 mois à purger.

La «reine de Kanesatake»

Parmi les autres accusés, on retrouve, bien sûr, Sharon Simon, 47 ans. De son domaine de Kanesatake, elle était à la tête d'un gang qui écoulait une centaine de livres de marijuana par semaine. Entre le 17 janvier et le 1er mai 2006, le groupe a échangé pas moins de 4,8 millions de dollars dans des bureaux de change de Montréal. Le mafioso calabrais Sergio Piccirilli, 47 ans, est l'un de ses principaux associés. Ils entretenaient une liaison amoureuse au moment d'être arrêté, le 21 juin 2006, dans le cadre du projet Cléopâtre. La fille de Sharon Simon, ainsi que son gendre, ont aussi été épinglés. Les dossiers d'accusations de tout ce beau monde sont en cours au palais de justice de Laval.

André Cédilot

Cyberpresse du 13 mars 2007

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://www.cyberpresse.ca/article/20070313/CPACTUALITES/703130520/5358/CPRESSE>

Du flair pour démasquer les criminels

La place financière suisse a déclaré la guerre au blanchiment d'argent. "Dans ce combat, les collaborateurs sont certainement notre arme la plus efficace", affirme Thomas Müller, responsable du Compliance Office de la Market Unit Suisse de la Winterthur. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il nous parle de l'argent sale et de la manière dont la Winterthur procède pour éviter que cet argent ne soit blanchi chez elle à son insu.

Angelika Rachor: Thomas Müller, quelles sont les sommes blanchies en Suisse chaque année?
Thomas Müller: Les 821 cas suspects signalés en 2004 au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, pour un montant total de 772 millions de francs, sont un premier indice. Mais les chiffres réels sont bien plus élevés. Il suffit de penser, par exemple, aux sommes rapportées chaque jour par le trafic de drogue.

Dans quelle mesure les assurances sont-elles concernées?

Neuf cas signalés sur dix concernent le trafic des paiements ou les opérations bancaires. L'année dernière, les assurances n'ont certes signalé que huit cas de soupçons de blanchiment, mais en termes d'image elles risquent tout aussi gros que les autres prestataires financiers. La lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme est donc pour la Winterthur aussi une tâche qui s'inscrit dans la durée.

Winterthur

Quels sont les secteurs particulièrement touchés?

C'est la perspicacité de l'ensemble des collaborateurs qui est en jeu, aussi bien pour les produits d'assurance-vie, surtout ceux à prime unique, que dans le domaine non-vie, par exemple pour les assurances sur des objets de luxe. Tout le monde doit ouvrir l'œil.

Pourriez-vous me décrire un cas suspect qui vous préoccupe actuellement?

Un client nous a soumis fin 2004 une proposition d'assurance-vie pour plusieurs millions de francs et a versé la somme correspondante sur un compte de primes chez nous. Début 2005, il nous a déclaré ne plus vouloir souscrire ce contrat et a réclamé la restitution de l'argent sur un de ses comptes.

On peut donc penser que le but était que cet argent n'apparaisse pas sur les extraits de compte au 31 décembre ...

Oui, il est possible que cette personne ait ainsi essayé de camoufler l'origine de ces fonds. Si les soupçons se confirment, la loi nous oblige à en avertir le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, au sein de l'Office fédéral de la police.

Quelles conséquences cela peut-il avoir pour le conseiller de la Winterthur, s'il n'a aucun soupçon?

Elles sont hélas trop souvent sous-estimées: le collaborateur qui manque à son devoir de diligence s'expose, à titre personnel, à une amende de 40000 francs ou à une peine de trois ans d'emprisonnement pour les cas les plus graves. Il est évident qu'une telle sanction aurait aussi des répercussions sur l'image de la Winterthur.

Qu'entend-on exactement par "devoir de diligence"?

Le principe de base en est "Know your customer": chaque collaborateur de la Winterthur doit vérifier l'identité de ses clients, déterminer les ayants droit économiques des valeurs qui lui sont confiées et établir un profil client.

Quelles seraient les conséquences d'une faute de forme?

Le simple fait d'oublier de faire une copie de la pièce d'identité du client et d'y apposer son timbre constitue déjà une violation du devoir de diligence.

Mais le devoir de diligence va encore plus loin?

Oui. Concrètement, il englobe la vérification de la plausibilité dans les relations d'affaires présentant un risque accru, la méfiance face aux circonstances inhabituelles et le devoir d'annoncer tout cas suspect au service interne compétent. La marge d'interprétation étant ici beaucoup plus grande, c'est d'autant plus difficile à juger pour les collaborateurs.

Et comment la Winterthur définit-elle une relation d'affaires à risque accru?

Dans les assurances-vie individuelles, le cas le plus fréquent est celui où le client verse, ou s'engage à verser, une prime unique de plus de 200000 francs ou une prime annuelle de plus de 100000 francs. Certains clients nécessitent une prudence particulière, par exemple s'il s'agit de personnes politiquement exposées ou encore s'ils sont domiciliés dans certains pays.

Dans quels cas se trouve-t-on en présence de circonstances inhabituelles?

Lorsque des incohérences apparaissent quant à l'origine des fonds ou que le client demande le versement de la somme d'assurance en liquide, par exemple. C'est le genre de situations délicates qui exigent de la part de nos collaborateurs du service externe beaucoup de doigté et, parfois, le courage de poser au client des questions difficiles.

Qui est considéré comme une PEP, une personne politiquement exposée?

Ce sont les chefs d'Etat et de gouvernement, les hommes politiques d'envergure nationale, les hauts fonctionnaires de l'administration publique, de la justice et de l'armée ou les cadres des partis politiques de niveau national d'un pays étranger. Les personnalités suisses ne sont donc pas concernées.

Vous avez également mentionné le domicile du client?

(rires) ... Et vous allez me demander quelles sont les nationalités "discriminées".

On ne peut rien vous cacher.

Tous les clients sont les bienvenus à la Winterthur. Ces mesures concernent les personnes domiciliées dans certains pays défaillants en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, et les assurances ont l'obligation d'examiner avec une vigilance particulière les relations d'affaires à risque accru. Toutefois, selon le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, plus de la moitié des cas signalés en 2004 concernaient des personnes domiciliées en Suisse. Viennent ensuite l'Italie et les Caraïbes.

Existe-t-il des moyens techniques pour détecter les cas suspects?

Oui, et la Winterthur en utilise déjà un certain nombre. Ce sont des outils utiles, mais je ne connais rien de plus efficace que le flair et la perspicacité des collaborateurs. C'est de cette façon que la plupart des tentatives de blanchiment ont été déjouées.

Faut-il comprendre que les conseillers en assurances verront dorénavant en chacun un suspect potentiel?

Non, pas du tout. Simplement, ils ont été sensibilisés à la question pour que leur système d'alarme personnel, si l'on peut dire, se déclenche lorsque les conditions le justifient.

Quel est le rôle du service interne?

L'Audit examine les opérations effectuées, tandis que le Compliance Office est plus orienté vers l'avenir: nous formons les collaborateurs et leur prêtons assistance dans leur travail quotidien, au-delà de ce qu'ils peuvent trouver dans les Instructions. Nous sommes également responsables de l'application des nouvelles réglementations et de la communication avec les autorités de surveillance.

Qui édicte les nouvelles réglementations?

Les autorités fédérales et l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Sans oublier, pour l'ensemble de la place financière suisse, la collaboration internationale avec l'OCDE ou le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux, par exemple. Et, qu'on le veuille ou non, l'influence de l'autorité de surveillance boursière américaine (Securities and Exchange Commission – SEC) et le renforcement de la corporate governance se font sentir de plus en plus nettement.

Les mailles du filet se resserrent donc?

Je le crois. Mais je reste convaincu que les armes les plus efficaces sont les petites vérifications quotidiennes, parfois fastidieuses, et le flair personnel dans la relation avec les clients.

Comment fonctionne le blanchiment d'argent

L'argent "sale", c'est-à-dire résultant d'opérations illégales (trafic de drogue, par exemple), est déposé sur un compte ou versé pour une police d'assurance. Les blanchisseurs lui donnent toutes les apparences d'une origine commerciale plausible, par exemple par le biais de fausses factures et de la multiplication des opérations bancaires, notamment internationales. Enfin, les commanditaires réinjectent cet argent dans le circuit, légal en l'utilisant pour acheter des biens ou des services. L'argent est "blanchi".

Angelika Rachor

Communications, Winterthur Group

Le 15.11.2005

[En ligne] Disponible à l'URL :

<http://emagazine.creditsuisse.com/app/article/index.cfm?fuseaction=OpenArticle&aoid=113638&coid=72934&lang=FR>
